

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00599**

**CONVENTION DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR L'ASSOCIATION BULLE VERTE POUR LES COMMUNES DE SAINT-GALMIER ET CHAMBOEUF - AVENANT N°1**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231115-D20230059910

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,  
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,  
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,  
M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023**

### **CONVENTION DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR L'ASSOCIATION BULLE VERTE POUR LES COMMUNES DE SAINT-GALMIER ET CHAMBOEUF - AVENANT N°1**

L'association La Bulle Verte a été créée en 2010, afin de protéger le gisement hydrominéral de Badoit. C'est un partenariat public-privé qui regroupe la SAEME (Société Anonyme des Eaux Minérale d'Evian), Source Badoit et les communes du territoire à protéger : Chamboeuf, Saint-Galmier et Saint-Médard-en-Forez.

L'association La Bulle Verte a comme objectif de favoriser financièrement tous travaux de protection de l'aquifère de l'eau minérale. La réhabilitation des réseaux d'assainissement est un enjeu majeur pour la préservation de l'eau minérale naturelle Badoit.

Un diagnostic complet des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales a été réalisé sur les communes de Saint-Galmier, Chamboeuf (et Saint-Médard-en-Forez) en 2017 et 2018.

Ce diagnostic a abouti à l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement, validé par l'ensemble des partenaires le 13 février 2018 et qui s'élève à :

- pour Saint-Galmier : 6 M € HT de travaux assainissement et 1,62 M € TTC pour la gestion des eaux pluviales,
- pour Chamboeuf : 650 K € HT de travaux assainissement et 662 K € TTC pour la gestion des eaux pluviales.

Ce système d'assainissement est jugé prioritaire par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le taux d'aide est majoré de 30 % à 50 %.

La Bulle Verte complète les aides publiques (Département et Agence de l'Eau Loire Bretagne) jusqu'à 80 % de 2019 à 2026. Seuls les travaux sur les réseaux d'eaux usées et sur les réseaux unitaires étant financés par l'association.

En 4 ans (2019-2022), l'association la Bulle verte a participé à hauteur de 240 000 € HT pour un montant de travaux réalisés de 1 170 000 € HT. Sur les 4 prochaines années (2023-2026), cette participation serait 4 fois plus importante avec une participation financière estimée à 1 110 000 € HT pour 4 800 000 € HT de travaux portés par Saint-Etienne Métropole.

Lors du Comité de pilotage du 26 juin 2023, la Bulle Verte a fait part de la nécessité de revoir le calendrier des paiements des travaux d'assainissement collectif ainsi que les montants pris en compte en raison de l'incapacité budgétaire de l'association d'assurer les financements si l'avancement des travaux se poursuit tel que prévu en raison de l'augmentation du coût de plusieurs travaux.

De plus, il convient d'harmoniser les modalités de calcul des aides avec celles définies par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'avenant n°1 à la convention de financement des travaux d'assainissement collectif par l'association Bulle Verte pour les communes de Saint-Galmier et Chamboeuf ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant n°1 à la convention de financement des travaux d'assainissement collectif ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées à la section investissement du budget annexe assainissement de l'exercice 2023 et suivants – Chapitre 23 Article 2315.**
- **les recettes correspondantes seront perçues à la section investissement du budget annexe assainissement de l'exercice 2023 et suivants – Chapitre 13 Article 1318.**

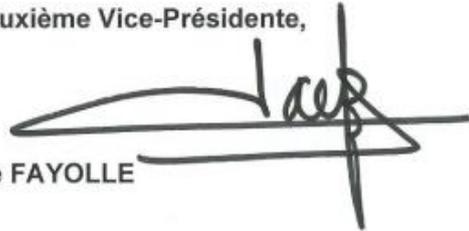
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE